

Période	Étape	Illustration
1 ^{er} trimestre 2025	Constitution du Comité de Sélection* 2026, chargé de choisir en janvier 2026 les quatre artistes nommés au Prix Marcel Duchamp 2026	Constitution décrite au verso
Tout au long de l'année	Visites d'expositions, d'ateliers d'artistes, de galeries en vue d'élaborer la liste initiale la plus pertinente possible	60-80 événements organisés chaque année
Automne 2025	Constitution du Jury International**, chargé de choisir en octobre le/la Lauréat/Lauréate du Prix Marcel Duchamp de l'année 2026	Constitution décrite au verso
Septembre – octobre 2025	Élaboration par le Comité Artistique*** d'une liste initiale non-exhaustive de 60 à 80 artistes, duos et collectifs d'artistes paraissant éligibles au Prix Marcel Duchamp	
Fin octobre 2025	Envoi de cette liste aux membres de l'ADIAF (hors ceux exerçant une activité commerciale dans le domaine de l'art) afin qu'ils votent pour 4 artistes et proposent d'éventuels noms complémentaires pour l'année suivante	- Liste envoyée le 6 novembre 2025 pour réponse avant le 25 novembre 97 votes avaient été enregistrés début décembre 2024
Début décembre 2025	Dépouillement des votes ; les 30 à 40 artistes, duos ou collectifs d'artistes ayant obtenu le plus de voix (ex-aequo compris) figureront sur la liste réduite qui sera communiquée au Comité de Sélection	37 artistes/duos d'artistes figuraient sur la liste réduite communiquée aux membres du Comité de Sélection début décembre 2025
Seconde moitié de décembre 2025	Les membres du Comité de Sélection votent par e-mail chacun pour 10 artistes de cette liste réduite afin de réduire encore la liste à un peu moins de 25 artistes Ensuite ils choisissent et se répartissent les artistes qu'ils présenteront en réunion du Comité de Sélection Ils reçoivent des dossiers/portfolios des artistes afin de mieux préparer leur présentation	24 artistes/duos d'artistes ont été présentés en Comité de Sélection du 10 janvier 2025 18 à 24 artistes, duos et collectifs d'artistes seront retenus pour la réunion du Comité de Sélection du 8 janvier 2026
8 janvier 2026	Réunion du Comité de Sélection, présentation des artistes, discussion et choix final respectant la diversité et l'équilibre des genres avec des suppléants en cas de réponse négative d'un des artistes retenus, puis annonce des quatre artistes nommés	Pour mémoire, les artistes nommés le 9 janvier 2025 étaient : Bianca Bondi, Eva Nielsen, Lionel Sabatté, Xie Lei
Février-septembre 2026	Préparation par les artistes de leur exposition au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris en lien avec les co-commissaires de l'exposition	Co-commissaires 2026 : Nicolas Liucci-Goutnikov (Centre Pompidou) et Odile Burlaux (Musée d'Art Moderne de la ville de Paris)
Septembre 2026 – janvier ou février 2027	Vernissage de l'exposition fin septembre Exposition pendant 4-5 mois des quatre artistes nommés au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris	Pour le Prix Marcel Duchamp 2025 : - Vernissage le 25 septembre 2025 - Exposition du 26 septembre 2025 au 22 février 2026
2 ^{ème} moitié d'octobre 2026	Réunion du Jury International - Séance des rapporteurs le XX octobre 2026, semi-publique - Délibération du Jury International - Annonce de l'artiste lauréat du Prix Marcel Duchamp	Pour le Prix Marcel Duchamp 2025, le Jury International s'était réuni le jeudi 23 octobre 2025

(*) Comité de Sélection :

- Rôle : choisir en janvier les quatre artistes nommés au Prix Marcel Duchamp de l'année
- Composition :
 - Présidé par Claude BONNIN, Président de l'ADIAF
 - Membre permanent : Akemi SHIRAHARA, représentant l'Association Marcel Duchamp
 - 9 autres membres de l'ADIAF différents chaque année, dont au maximum un membre du bureau de l'ADIAF
 - La composition du Comité de Sélection doit refléter aussi bien que possible la diversité des membres de l'ADIAF
 - Participation des co-commissaires de l'exposition 2026 au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, sans droit de vote
- Engagements et règlement des éventuels conflits d'intérêt :
 - Chaque membre du Comité de Sélection signe une déclaration sur l'honneur

() Jury International**

- Rôle : désigner le Lauréat ou la Lauréate du Prix Marcel Duchamp parmi les 4 artistes/duos ou collectifs d'artistes nommés par le Comité de Sélection
- Composition :
 - Présidé par Xavier REY, Directeur du Musée National d'Art Moderne (Centre Pompidou)
 - Membres permanents : Claude BONNIN, Président de l'ADIAF, Fabrice HERGOTT, directeur du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Xavier REY (Président du Jury, voir plus haut) et Akemi SHIRAHARA, représentant l'Association Marcel Duchamp
 - 2 collectionneurs (français et étranger)
 - 2 directeurs d'institutions (français et étranger)
 - 2 artistes (nouveau 2024) (français et étranger)
 - La diversité et l'équilibre des genres sont recherchés dans la mesure du possible
- Engagements et règlement des éventuels conflits d'intérêt :
 - Les règles sont rappelées en début de séance aux membres du Jury

(*) Comité Artistique :**

- Rôle (pour ce qui concerne le processus du Prix Marcel Duchamp) : élaborer la liste initiale de 60 à 80 artistes/duos ou collectifs d'artistes qui seront soumis au vote des membres de l'ADIAF n'exerçant pas d'activité commerciale dans le domaine de l'art
- Composition :
 - Présidé par Claude BONNIN, Président de l'ADIAF
 - Composé de 6 à 10 autres membres de l'ADIAF pour un mandat de 3 ans
 - Composition depuis mai 2024 : Dominique AGOSTINI, Claude BONNIN (Président), Béatrice CHARON, Patricia DUPIN, Dorith GALUZ, Catherine HELLIER DU VERNEUIL, Ronan GROSSIAT, Sophie SAFAR
- Engagements et règlement des éventuels conflits d'intérêt :
 - Chaque membre du Comité Artistique signe une déclaration sur l'honneur

(**) Séance semi-publique des rapporteurs**

- Chaque artiste est présenté par un rapporteur, qu'il/elle a lui-même choisi, aux membres du Jury International, qui peuvent poser des questions
- Seuls les membres de l'ADIAF sont invités à assister à cette séance